



**HAL**  
open science

# Le patrimoine culturel immatériel sur la Toile. Comparaison entre réseaux nationaux

Marta Severo

► **To cite this version:**

Marta Severo. Le patrimoine culturel immatériel sur la Toile. Comparaison entre réseaux nationaux. 2011. hal-00675497

**HAL Id: hal-00675497**

**<https://hal.science/hal-00675497v1>**

Preprint submitted on 5 Mar 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Le patrimoine culturel immatériel sur la Toile. Comparaison entre réseaux nationaux**

*Marta Severo, Ingénieur de recherche, Université de Paris 1*

**Texte à paraître dans la revue « Culture et recherche », N. 125, 2012**

La Convention de l'Unesco (2003) pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) est explicitement adressée aux États et leur attribue plusieurs tâches, telles que « assurer la sauvegarde » (art.11), « dresser...un ou plusieurs inventaires » (art.12) et « assurer la plus large participation possible des communautés, des groupes et, le cas échéant, des individus » (art.15).

Sans doute, pourtant, aucun État ne pourrait accomplir toutes ces tâches sans l'assistance d'un vaste réseau d'institutions, d'associations, de professionnels et de particuliers. Les nouvelles pratiques de sauvegarde du patrimoine immatériel, mises en place par l'État, croisent, imbriquent et souvent transforment les routines existantes en modifiant les relations entre les acteurs. Les réseaux d'acteurs, construits ou reconstruits dans chaque État en raison de la Convention offrent un objet de recherche très prometteur puisqu'ils reflètent l'approche nationale dans la gestion du PCI. Cet article vise à comparer trois réseaux nationaux (France, Italie, Suisse) impliqués dans la mise en œuvre de la Convention, afin de mettre en évidence les particularités majeures de chaque pays.

L'analyse a été effectuée à travers l'application d'une méthode numérique<sup>1</sup> particulièrement innovante : la cartographie du web. Il s'agit de retracer dans un graphe le réseau créé par les liens hypertextes présents sur un ensemble de pages web. En considérant les relations entre sites web comme représentatives des liaisons entre les acteurs, la cartographie du web s'avère une méthode à la fois robuste et utile dans l'étude des phénomènes collectifs. Bien qu'elle ne puisse fournir une description exhaustive du phénomène en question, cette méthode peut aider à en avoir une vision générale et à en identifier les directions de recherche les plus fécondes.<sup>2</sup>

A travers la cartographie du web, nous avons étudié les systèmes d'acteurs liés au PCI, comment ils émergent par leur présence sur Internet. Nous avons identifié les sites web des acteurs clés de la sauvegarde du patrimoine et nous les avons classés selon leur type (institution, association, média, particulier) et leur échelle territoriale (internationale, nationale, locale). Ensuite, des outils de crawl automatique du web ont permis de tracer tous

---

<sup>1</sup> Rogers R., « Recherche sur Internet: la question de méthode », *Journal of Information Technology and Politics*, 7, 2 / 3, 2010, 241-260.

<sup>2</sup> Venturini, T., & Latour, B. 2010. « The Social Fabric: Digital Traces and Qualitative Methods », *Proceedings of Future En Seine* 2009.

les liens entre ces sites ; enfin, les relations ont été visualisées et explorées à travers un logiciel de graphe (Gephi). En analysant les stratégies reliant ces acteurs du patrimoine nous avons identifié une topologie Web spécifique à chaque pays, en montrant qui sont les acteurs centraux et périphériques et si des grappes ou des clusters se forment.

## **Carte des acteurs français**

L'analyse des acteurs du PCI en France a débuté par le site web de la Commission nationale pour l'Unesco ([www.unesco.fr](http://www.unesco.fr)) et par le site web de la Mission ethnologie - Direction des patrimoines (<http://www.culture.gouv.fr/mpe/>), qui s'occupe de l' « Inventaire des inventaires du patrimoine culturel immatériel » en France.

Le réseau est constitué par 143 nœuds et 407 relations dont la majorité sont des institutions (49 % contre 29 % d'associations, 7 % de particuliers et 15 % de médias).

Dans le graphe, on remarque surtout le poids des acteurs nationaux (22% contre 69% d'acteurs locaux et 9% d'internationaux) et notamment celui du Ministère de la Culture ([www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)) qui est l'autorité indiscutable du graphe : nœud qui reçoit le plus des liens. Les autres acteurs se distribuent par rapport au centre en créant une structure à étoile. Le site international de l'Unesco ([www.unesco.org](http://www.unesco.org)), même s'il est un des nœuds les plus importants, ne semble pas jouer un rôle clé dans le réseau national et reste à la périphérie, avec le groupe d'acteurs internationaux.

La centralisation typique du système culturel français a plusieurs conséquences intéressantes sur la structure du graphe. D'abord, il y a une extrême similarité entre la cartographie de réseau d'acteurs par échelle et par type. Une grosse grappe se dessine au centre du graphe : constituée d'acteurs nationaux et institutionnels. En deuxième lieu, les institutions liées au ministère, comme les musées, les bibliothèques et les archives, ont un poids significatif. Cela peut être vu comme un effet de la politique nationale de sauvegarde du PCI orientée sur la conservation, la connaissance et la vulgarisation plutôt qu'à la promotion d'initiatives à niveau des communautés dans le sens de la Convention Unesco.

En outre, le réseau français est marqué par la présence d'autres acteurs nationaux (presque absents dans d'autres pays), notamment les institutions de recherche et de formation.

Enfin, seule exception à la structure centralisée, des groupes, comme la communauté occitane et celle bretonne, clairement identifiables dans le graphe, qui ne correspondent pas seulement à des zones géographiques mais surtout à des cultures et langues autonomes.

## **Carte des acteurs italiens**

L'analyse, débutée par les sites web du Ministère de la culture ([www.beniculturali.it](http://www.beniculturali.it)) et de la Commission Nationale de l'UNESCO ([www.unesco.it](http://www.unesco.it)), a permis d'identifier un réseau de 170 nœuds et 467 relations. Il présente une structure centralisée autour des acteurs nationaux (22 % du total de nœuds) et internationaux (9 %). Un élément singulier du réseau

italien est le rôle joué par les projets européens (Minerva, Europeana etc.) qui constituent un groupe important d'acteurs même s'ils ont des liens faibles avec les acteurs locaux (69 %). Le site web du Ministère et le site international de l'Unesco émergent comme les autorités.

Le réseau n'est pas très dense : la grappe centrale est entourée d'autres grappes d'acteurs fortement liés entre eux. Cela peut signifier que, même si les autorités nationales et internationales constituent des points de référence, les autres acteurs arrivent à s'organiser de manière autonome à la périphérie du réseau. Ces groupes à la périphérie correspondent généralement aux régions les plus actives dans la sauvegarde du patrimoine immatériel.

Enfin, en considérant le type d'acteur, même si le réseau est évidemment dominé par les institutions (36 %), on remarque aussi l'importance d'un anneau d'acteurs associatifs (40 %) et particuliers (13 %) qui tissent des relations autonomes autour du noyau central. Notamment, une grappe vaste et dense interconnecte des acteurs locaux, de type varié et de diverses zones géographiques, qui se font porteur des plusieurs activités « amateur » de valorisation du PCI.

## **Carte des acteurs suisses**

L'analyse des acteurs du patrimoine immatériel en Suisse a débuté par le site web de la Commission Nationale de l'UNESCO ([ww.unesco.ch](http://www.unesco.ch)), le site du CIOFF Suisse (Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore et d'Arts Traditionnels), qui a créé un répertoire du patrimoine immatériel en Suisse ([www.cioff.ch](http://www.cioff.ch)) et le site de l'initiative officielle d'inventaire ([traditionvivantes.ch](http://traditionvivantes.ch)).

Le réseau est constitué par 149 nœuds et 692 relations. Sa nature fortement dense et interconnectée rend difficile la délimitation de clusters. Bien que il y ait un groupe principal d'institutions nationales ([www.bak.admin.ch](http://www.bak.admin.ch)), plusieurs acteurs nationaux sont présents dans les groupes locaux et vice-versa, générant une structure décentralisée. En outre, il y a un groupe d'acteurs internationaux (10 %) autour de l'Unesco, qui reste périphérique en rapport au réseau national (40 %) et local (50 %).

Le réseau suisse se distingue aussi pour la distribution par type d'acteurs. Si, en analogie avec les autres pays, le système suisse montre une grosse grappe centrale d'institutions, la présence d'associations et d'individus est également importante. Les autorités ne sont pas seulement des institutions, mais aussi des associations ([www.hausdesvolksmusik.ch](http://www.hausdesvolksmusik.ch)), des individus ([folkmusic.ch](http://folkmusic.ch)) et les médias ([www.volksmusiknet.ch](http://www.volksmusiknet.ch)).

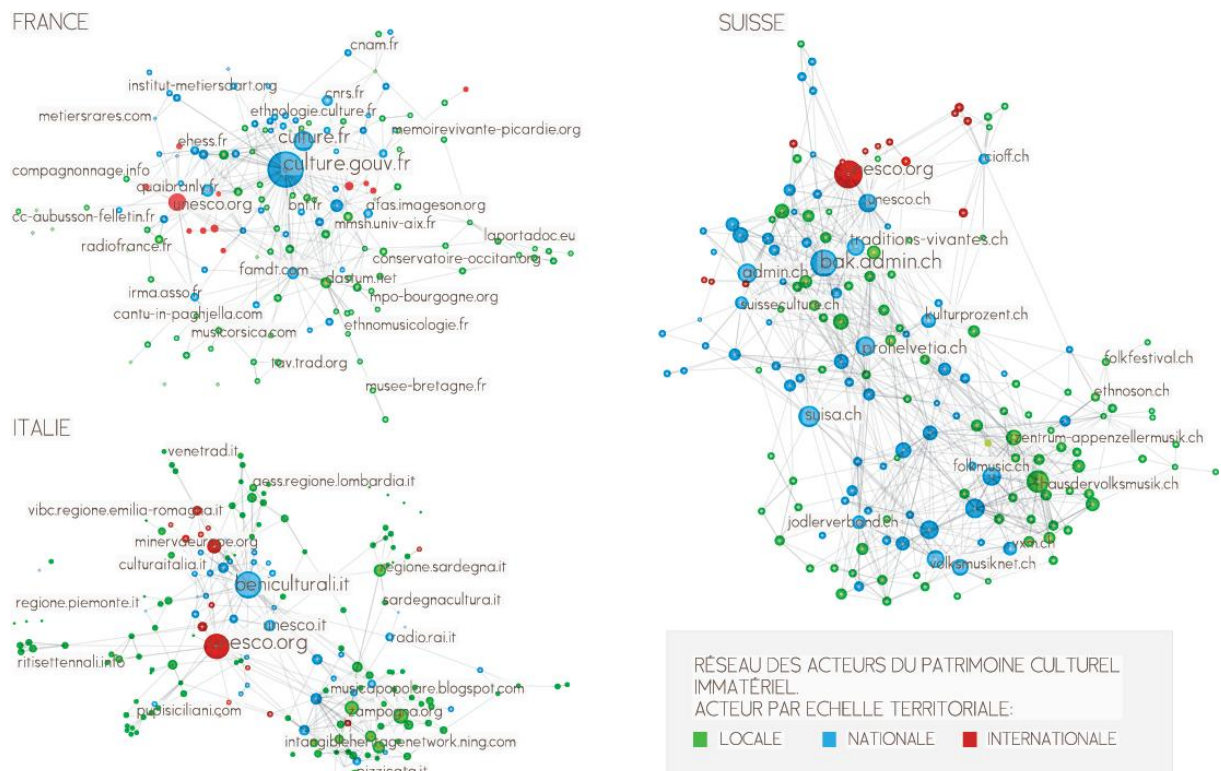
Au niveau local, la cartographie du web montre des groupes profondément interconnectés qui représentent des communautés vivantes et actives dans la préservation de leur patrimoine, notamment dans la musique et les coutumes traditionnelles. Cette structure, très clustérisée mais en même temps très dense, pourrait être expliquée par la présence d'associations nationales qui jouent un rôle clé dans la création du réseau local.

Enfin, un aspect singulier de l'univers suisse est sans doute le rôle des associations de droit d'auteur et des artistes. Le site de SUISA, la coopérative des auteurs et éditeurs de

musique (www.suisa.ch), n'est pas seulement une des autorités centrales du réseau, mais se pose aussi à la limite entre local et national et entre institutions et associations.

## Conclusion

Dans ce texte nous avons proposé une nouvelle méthodologie, la cartographie du web, pour décrire le réseau d'acteurs du patrimoine culturel immatériel dans différents pays. Cette méthode nous a paru particulièrement adaptée pour des analyses comparatives et multilingues. Même si les cartes du web ne sont pas facilement lisibles à première vue, elles nous ont permis d'observer un certain nombre de phénomènes généraux, comme l'importance des institutions nationales, et d'autres spécifiques à chaque pays, comme la structure plus ou moins centralisée autour des autorités étatiques ou le divers poids des organismes internationaux, notamment l'Unesco. Une version interactive des cartes du web de trois pays est disponible sur le site internet [www.patrimoineimmatériel.net](http://www.patrimoineimmatériel.net).



*Légende : Graphes des sites web des acteurs du PCI en France, Italie et Suisse. La taille de nœud correspond à l'autorité, c'est-à-dire combien de liens le site reçoit. La position de nœuds est déterminée par les connexions entre eux. La couleur indique le niveau d'action de l'acteur. Les sites et les liens ont été identifiés avec le plugin de Firefox Navicrawler en 2010. La visualisation a été réalisée avec le logiciel Gephi, algorithme Force Atlas.*